

La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE

JUILLET
AOÛT 2013

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

dans votre DEPARTEMENT

EDITORIAL par Guillaume ROBILLARD, Directeur de cabinet du Préfet

DOSSIERS :

- **La sécurité : mobilisation soutenue des services de l'Etat pendant l'été** : Présentation du bilan de la politique de sécurité et de lutte contre la délinquance en Eure-et-Loir au 30 juin 2013 ; Sécurité routière : renforcement des contrôles routiers sur les axes départementaux ; Sécurité des résidences avec l'opération « Tranquillité vacances » ; Sécurité des accueils collectifs de mineurs et des établissements d'activités physiques et sportives ; Sécurité des eaux de baignades dans le département ; *page 1*

- **L'emploi : mobilisation permanente des services de l'Etat pendant l'été** : Le Préfet et la fondation FACE lancent le CV vidéo dans le Drouais ; Le sous-préfet de Châteaudun sensibilise les employeurs dunois à l'occasion d'un « petit déjeuner entreprises » ; *page 6*

ACTUALITES :

- **Visite officielle** : Arnaud MONTEBOURG, Ministre du Redressement productif, visite l'entreprise Loiselet à Dreux, exemple de relocalisation réussie *page 7*

- **Cérémonie de la Fête Nationale** *page 8*

- **Promotion de la Légion d'Honneur du 14 juillet 2013**
7 nouveaux « Chevaliers » en Eure-et-Loir ! *page 9*

EN BREF :

- **L'agenda de la rentrée** : Regard sur les événements de septembre *page 9*

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **Emploi** : Les emplois d'avenir accessibles à toutes les entreprises ; Un guide pour aider les associations à recruter en contrats aidés ; *page 10*

ACTUALITES :

- **Europe** : Résultats du concours « Avec l'Europe, ça tourne en région Centre » ; *page 13*

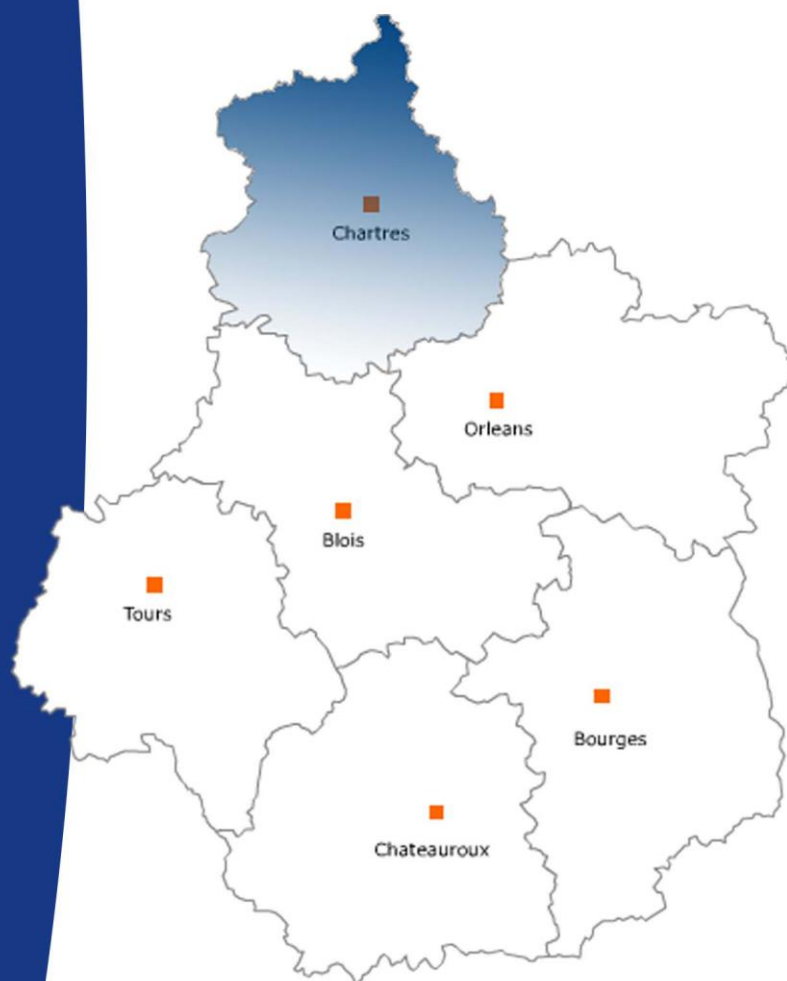
- **Agriculture** : Les Assises de l'installation *page 15*

- **Développement durable** : Le club régional de la ville durable *page 16*

- **Santé** : Le pacte Territoire-Santé : 12 engagements de Marisol Touraine, Ministre de la Santé *page 17*

- **Recensement** : L'INSEE Centre vous informe *page 18*

Sommaire



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Juillet-Août 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Guillaume ROBILLARD, Directeur de Cabinet
Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en région Centre et en Eure-et-Loir

Editorial

de Guillaume ROBILLARD, Directeur de cabinet du Préfet d'Eure-et-Loir



« La sécurité est une préoccupation majeure des services de l'Etat toute l'année, elle ne saurait souffrir aucun relâchement pendant la période estivale.

Il n'est pas question de nous reposer sur nos lauriers alors même que **les principaux indicateurs de la délinquance ressortent à la baisse** dans le département au terme du premier semestre 2013 (atteintes volontaires à l'intégrité physique, atteintes aux biens, infractions économiques et financières). Même les cambriolages ont été contenus en Eure-et-Loir dans un contexte national pourtant défavorable. La hausse constatée au début de l'année a pu être endiguée depuis avril par l'action efficace des forces de l'ordre qui ont su trouver les réponses adaptées.



Les services de l'Etat sont mobilisés tout l'été, notamment pour assurer **la sécurité des consommateurs** et en particulier des enfants accueillis dans les centres de loisirs, les piscines, à travers les opérations interministérielles vacances réalisées avant tout dans une logique d'accompagnement et de conseils pour un respect optimal des règles d'hygiène, de sécurité et d'encadrement. Pour autant, les manquements graves seront bien évidemment sanctionnés à hauteur des dangers auxquels les consommateurs seraient exposés.



Les services de l'Etat sont également mobilisés au bord des routes dans le cadre de nos missions de prévention, de dissuasion et de contrôles pour **lutter contre l'insécurité routière**. Il est important de maintenir la vigilance de chaque usager de la route, même pendant les vacances, pour que chacun puisse en profiter pleinement.



Et pour ceux qui partent, n'hésitez pas à prévenir de votre absence la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police auquel vous êtes rattachés. Dans le cadre de **l'opération « tranquillité vacances »** qui est présentée dans ce numéro, les forces de l'ordre prennent en compte votre domicile dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes.

C'est ensemble, chacun à son niveau, que nous pouvons faire reculer la délinquance. Les services de l'Etat sont en tout cas pleinement mobilisés dans cet objectif pour que l'été reste synonyme de détente.

Bon été à tous ! »

Présentation conjointe par le Préfet et le Procureur de la République du bilan de la politique de sécurité et de lutte contre la délinquance en Eure-et-Loir au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, baisse des grands indicateurs dans le département (atteintes volontaires à l'intégrité physique, atteintes aux biens, infractions économiques et financières).

Le mercredi 3 juillet 2013, le Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, a présenté à la presse, conjointement avec le Procureur de la République, Patrice OLLIVIER-MAUREL, le **bilan de la politique de sécurité et de lutte contre la délinquance dans le département pour le premier semestre 2013.**

- Parmi les principaux éléments notables, la part des **violences intrafamiliales** (parmi les atteintes volontaires à l'intégrité physique) reste très importante (67% en zone gendarmerie, environ les trois-quarts en zone police). Cet état de fait, souvent lié à des problèmes d'alcool et de précarité sociale, appelle une réponse forte de la part des services de l'Etat. *Priorité continuera donc d'être donnée à la lutte contre ces violences au second semestre 2013*, notamment via la prévention : mise en place de téléphones d'urgences pour les victimes de violences conjugales, ouverture prévue pour la fin de l'année dans le département de logements d'urgence disponibles pour éloigner les auteurs de violences conjugales de leur conjoint, création prochaine au sein du **TGI** de Chartres d'un bureau d'aide aux victimes.
- Les atteintes aux biens sont en légère baisse et la poussée du nombre de **cambriolages** constatée fin 2012 et début 2013 a été enrayée. Grâce notamment à l'action de la police technique et scientifique, le taux d'élucidation des cambriolages est en hausse. Le Préfet a tenu à rappeler la nécessité de prendre des précautions minimales pour protéger son habitation : les résidences secondaires, les garages, abris de jardin, cabanons de pêche ou granges, moins ou peu protégés, sont désormais les principales cibles des cambrioleurs. Par ailleurs, *les « opérations tranquillité vacances », qui ont fait la preuve de leur efficacité, seront bien sûr activées tout l'été par les forces de l'ordre.*
- Sur le plan de la **sécurité routière**, le Préfet a tenu à attirer l'attention sur les chiffres préoccupants du mois de juin. Alors que le début de l'année avait vu se poursuivre la baisse régulière depuis plusieurs années du nombre d'accidents et de blessés, le mois de juin a fait perdre toute l'avance acquise et pourrait augurer d'un renversement de tendance. Un certain relâchement dans la vigilance des Euréliens s'est faite sentir avec une hausse importante des délits routiers et des retraits de permis de conduire depuis le début de l'année. Dans ce contexte *le Préfet a décidé de renforcer très nettement dès le début de l'été les contrôles routiers sur tout le département* et a appelé chacun à une vigilance accrue. La justice, pour qui la délinquance routière est également une priorité, reste très motivée par la volonté de fournir une réponse pénale forte et rapide (taux élevé de réponse pénale (89%), très forte hausse des comparutions immédiates (+70%).
- Enfin, un premier bilan de la zone de sécurité prioritaire à Dreux, mise en place en mars dernier, fait état d'un résultat positif et se traduit déjà dans les chiffres par une baisse sensible des infractions constatées. Les moyens supplémentaires alloués à la zone (avec notamment la présence régulière de **CRS**) ainsi que la coordination accrue entre les différents services ont permis de porter des coups décisifs à l'économie souterraine ainsi qu'à la délinquance de proximité.

Renforcement des contrôles routiers sur les axes départementaux



A l'occasion du 1^{er} grand départ en vacances le **vendredi 5 juillet 2013**, M. Bernard GONZALES, Sous-préfet de Châteaudun, s'est rendu sur les lieux d'une opération de contrôles routiers organisée en fin d'après-midi par le Lieutenant-Colonel Gilles LE BRAS, commandant la gendarmerie de ***l'arrondissement de Châteaudun***. 25 gendarmes ont été déployés sur les axes principaux (RN 10, D 927 et D 955) et sur les axes secondaires. Au niveau du poste fixe, installé à Flacey, 18 gendarmes ont effectué des contrôles. « *Le nombre de tués en Eure-et-Loir a baissé de 15%* » a indiqué le Sous-Préfet.



Samedi 6 juillet, les policiers ont effectué 3 opérations de contrôle au cours de la journée dans ***l'arrondissement de Dreux***, afin « *d'assurer la sécurité des concitoyens et continuer à sauver des vies* » a expliqué Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de l'arrondissement. Les contrôles portaient essentiellement sur les papiers nécessaires à la conduite. D'autres contrôles sont prévus tout au long de l'été, en zone urbaine par la police et sur le reste du réseau routier par la gendarmerie. « *Tout cela reste fragile. Il suffit d'un mauvais week-end pour tout remettre en question* » ajoute le sous-préfet. « *C'est la priorité du préfet d'assurer la sécurité sur les routes et il nous mobilise pour qu'elle soit partout la même dans le département* ».



Vendredi 12 juillet en fin d'après-midi, les forces de police et de gendarmerie d'Eure-et-Loir ont intensifié les contrôles routiers dans ***l'arrondissement de Chartres***, en présence du Préfet Didier MARTIN et de son Directeur de cabinet, Guillaume ROBILLARD. Le nouveau tronçon à 2X2 voies de la RN 154 a été l'un des endroits stratégiques de la gendarmerie tandis que les policiers étaient installés sur la rocade de Mainvilliers. « *Préventif et répressif* » ont été les mots d'ordre des autorités. « *Même si le nombre de tués est de 15 contre 18 en 2012, le nombre de blessés nous inquiète car il a augmenté de 177 à 194* » a justifié le Préfet.



Vendredi 19 juillet après-midi, Michèle BAMEUL, Sous-préfète, a participé aux contrôles routiers organisés dans ***l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou***, par les gendarmes de la compagnie de Nogent-le-Rotrou. Elle a notamment rappelé que « *dans le domaine de la sécurité routière, les résultats sont toujours fragiles : au niveau de l'arrondissement, depuis le début de l'année, on dénombre 8 accidents (7 accidents en 2012), 5 tués (2 tués en 2012) et 4 blessés (10 blessés en 2012). Des accidents essentiellement dus à une vitesse excessive, à l'alcool et aux stupéfiants* ». « *Les vacances ne doivent pas faire relâcher notre vigilance* » a insisté la sous-préfète.

EN EURE-ET-LOIR

DOSSIER – La sécurité : mobilisation soutenue des services de l'Etat pendant l'été

Sécurité des résidences avec l'opération « Tranquillité vacances »



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



Durant les vacances scolaires et en votre absence, les services de police et de gendarmerie d'Eure-et-Loir peuvent surveiller votre domicile.

Il suffit de signaler, avant votre départ, votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour en savoir plus :
www.interieur.gouv.fr



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



10002003 141741

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels; conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (enseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relayer par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Sécurité des accueils collectifs de mineurs et des établissements d'activités physiques et sportives – Opérations interministérielles vacances



Le Préfet Didier MARTIN et la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations (DDCSPP), Anne-Marie BORDERON, ont participé le 17 juillet au contrôle d'un accueil collectif de mineurs mis en place par la commune de Saint-Denis-les-Ponts dans le Dunois, en présence de M. ROUSSEAU, le maire.

De gauche à droite : l'adjointe au maire chargée de la jeunesse, M. ROUSSEAU, Maire, le Préfet Didier MARTIN, Mme Anne-Marie BORDERON, DDCSPP, la directrice adjointe, la directrice du centre et M. MASSY, agent de la DDCSPP.

Retrouvez cet article sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>

Pour en savoir plus sur les « OIV », nous avons interrogé Mme BORDERON, DDCSPP

Qu'est-ce qu'une « opération interministérielle vacances » ?

« L'opération interministérielle vacances vise à **informer** les vacanciers sur leurs droits en tant que **consommateurs**, à **lutter contre les infractions et les abus ou les pratiques déloyales** commis à l'égard des estivants ».

En quoi consiste-t-elle ?

« Il s'agit de contrôler l'hygiène, la qualité et la sécurité des produits alimentaires, de s'assurer de la conformité et de la sécurité des produits industriels, de vérifier l'information du consommateur (affichage des prix, réalité des soldes, respect des appellations,...), la loyauté des transactions et de veiller à la sécurité des prestations offertes à la vente, notamment pour ce qui concerne les accueils de mineurs et les activités sportives et de loisirs. Les services vérifient le bon respect de la loi pour une **protection optimale des consommateurs**. Nous travaillons dans une **logique d'accompagnement et de conseils** pour **améliorer davantage la qualité du service rendu** ».

Qui effectue les contrôles ?

« En Eure-et-Loir, c'est la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) qui est chargée de ces contrôles. En raison des caractéristiques particulières de cette période estivale, certains services sont plus particulièrement sollicités (services vétérinaires, protection économique du consommateur et jeunesse, sport et vie associative) pour effectuer des **actions renforcées** ».

Combien de contrôles sont prévus cet été ?

« **Plus de 200 contrôles** sont prévus cet été en Eure-et-Loir. Un bilan sera établi à la fin de la période estivale ».





Sécurité des eaux de baignades dans le département

Sur les 1288 points de baignade en eau douce recensés au plan national en 2012, **40 points étaient situés en région Centre** (soit environ 3%).

La qualité des eaux de baignade en région Centre en 2012



Ces baignades, suivies dans le cadre du contrôle sanitaire par les délégations territoriales de l'Agence régionale de santé (ARS) du Centre, se répartissent ainsi :

- Cher : 3
- **Eure et Loir : 2**
- Indre : 15
- Indre et Loire : 9
- Loir et Cher : 5
- Loiret : 6

En fin de saison 2012, un classement des zones de baignade a été établi sur la base des résultats bactériologiques.

Quatre niveaux de qualité d'eau ont été ainsi distingués :

- **les eaux de qualité A ou de bonne qualité**
- les eaux de qualité B ou de moyenne qualité
- les eaux de qualité C ou pouvant être polluées momentanément
- les eaux de qualité D ou de mauvaise qualité.

En 2013, ces 40 baignades feront à nouveau l'objet d'un contrôle sanitaire par les délégations territoriales de l'Agence régionale de santé (ARS) du Centre. Le classement de la qualité des eaux pour 2013 sera établi à l'issue de la saison estivale 2013 et prendra en compte les résultats des 4 dernières années.

Pour en savoir plus : www.ars.centre.sante.fr



Le Préfet et la fondation FACE lancent le CV vidéo dans le Drouais

Dreux fait partie des 8 communes de France retenues pour expérimenter le CV vidéo dans le cadre du projet « Faceaemploi.tv » soutenu par le Ministère du Travail.

Le Préfet Didier MARTIN et le délégué général de la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE), M. BAHOLET, ont lancé cette opération le 11 juillet au Lycée Branly à Dreux en présence de personnalités du département.

A la suite du témoignage de 3 jeunes ayant déjà réalisé leur CV Vidéo, le Directeur Général de la Fondation et le Président de la Mission Locale du Drouais ont signé la convention formalisant leur partenariat.

Dans son allocution, le Préfet s'est réjoui que la **lutte contre le chômage** engagée dans le Drouais bénéficie de ce **dispositif supplémentaire**. Il a également souligné que ce projet innovant est financé par des crédits européens (Fonds social Européen), preuve que l'apport de l'Europe en Eure-et-Loir ne se limite pas aux seuls effets de la Politique Agricole Commune, mais concerne également le développement des territoires et la lutte contre le chômage et les inégalités.

Le Sous-préfet de Châteaudun sensibilise les employeurs dunois à l'occasion d'un « petit déjeuner entreprises »

Bernard GONZALES, Sous-préfet de Châteaudun, a organisé le 16 juillet un « petit déjeuner entreprises » auquel ont participé 10 entreprises et experts comptables dunois ainsi que les membres du Service public de l'emploi local.



Cette nouvelle rencontre s'inscrit dans la **démarche régulière et permanente des représentants de l'Etat d'informer les employeurs potentiels des outils existants sur le territoire du département** et de promouvoir le pacte de compétitivité emploi. A ce titre, ont été présentés les dispositifs du Crédit Impôt Compétitivité Emploi, des emplois d'avenir et des contrats de génération.

Retrouvez ces articles sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>



Les services de l'Etat restent mobilisés tout l'été sur le front de l'emploi. Le 1^{er} août, le préfet assistera à la signature de nouveaux emplois d'avenir dans l'arrondissement de Dreux, à Vernouillet. Par ailleurs, 250 emplois d'avenir supplémentaires sont en cours de négociation dans le département pour une mise en place à partir de septembre.

Arnaud MONTEBOURG, Ministre du Redressement productif, visite l'entreprise Loiselet à Dreux, exemple de relocalisation réussie dans le département

La fonderie Loiselet, qui fabrique des pièces de tradition (plaques de cheminée, grilles, etc.), du mobilier urbain et des pièces destinées à l'agriculture ou à l'industrie, a accueilli mardi 16 juillet le ministre du Redressement productif, A. MONTEBOURG, venu soutenir la **politique du « made in France »**.



Le Ministre a été accueilli à Dreux par le Préfet d'Eure-et-Loir Didier MARTIN en présence de nombreuses personnalités dont le député Olivier MARLEIX, la 1^{ère} adjointe au maire de Dreux, Catherine RAULT, le Vice-Président du Conseil Régional, Patrick RIEHL, le Vice-Président de Dreux Agglomération, M. Jean-Luc DOUBLET, le Conseiller général du canton de Dreux-Est, Alain FILLON, le Conseiller régional du Centre, Jean-Jacques CHATEL, de nombreux financeurs, des chefs de services de l'Etat, et la presse.

Cette société familiale, créée en 1850 et installée aujourd'hui dans les anciens locaux du plasturgiste Plastivaloire, fait figure de **relocalisation exemplaire** après avoir rapatrié sa production de Chine en France.

Soutenue financièrement par l'Etat au titre notamment de l'aide à la réindustrialisation (6.480 M€) et du Fonds national de revitalisation des territoires (1M€), **et par les collectivités locales** (Conseil régional Centre : 400 000 €; Conseil général d'Eure-et-Loir : 300 000 €; Dreux agglomération : 240 000 €), la forte présence de l'automate et de la commande numérique est une des clés de cette implantation réussie sur le territoire drouais. L'unité de production est confortée par 41 millions d'euros de commandes sur trois ans, et des projets d'exportation vers les États-Unis et les pays de l'Est.

Le site emploie aujourd'hui 94 salariés, dont 4 via le dispositif des emplois d'avenir. 120 CDI sont prévus d'ici la fin de l'année 2013. L'entreprise travaille avec Pôle Emploi pour recruter autant que possible sur le plan local. **95 % du personnel est issu du bassin d'emploi.**



A l'issue de la présentation du site par Sylvain LOISELET, Président de l'entreprise, le ministre a pu visiter la chaîne de fabrication, de l'unité de production à la finition, en passant par la zone de tri du métal, les fours à fusion et la chaîne des moulages. A cette occasion, le Ministre a pu assister à la spectaculaire coulée du métal en fusion.

Au terme de la visite, le Ministre s'est adressé à l'ensemble des salariés et a remis à cette occasion la médaille du Redressement productif à Nathalie MEUNIER, 1^{ère} femme et plus ancienne salariée de l'entreprise, ainsi qu'à Sylvain LOISELET.



Cérémonie de la Fête Nationale à Chartres



Le Préfet a présidé la **célébration de la Fête Nationale à Chartres le 13 juillet**, en présence notamment du Député Maire de Chartres, Jean-Pierre GORGES, de la vice-présidente du Conseil Général, Elisabeth FROMONT, du délégué militaire départemental, le Colonel PARSI, du directeur départemental de la sécurité publique, Patrick MEYNIER, du commandant du groupement de Gendarmerie d'Eure-et-Loir, le Colonel LAMIRAL, du directeur adjoint du service départemental d'incendie et de secours, le Lieutenant - Colonel ALLARD et du directeur du service départemental de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre, Pierre COLSON. L'ensemble des armes basées dans le département était également représenté.

Mme Françoise FERRONNIERE, adjointe au Maire de Chartres, a lu le discours prononcé à Ludwigsburg en Allemagne le 9 septembre 1962 par le Général de Gaulle. Le Colonel LAMIRAL a ensuite remis la médaille militaire à deux gendarmes, le Major CORNEAU et l'Adjudant-Chef MONORE.

Cérémonie de la Fête Nationale à Nogent-le-Rotrou



Le 14 juillet, Michèle BAMEUL, Sous-préfète de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou a présidé, en présence de Mme de la RAUDIÈRE, Députée, et de M. HUWART, ancien Ministre, Maire de la ville, la cérémonie de la Fête Nationale au Monument aux Morts. Les associations d'Anciens Combattants et associations patriotiques également présentes.

Sept nouveaux « Chevaliers » en Eure-et-Loir !

Par décret du Président de la République du 12 juillet 2013, ont été nommés « Chevaliers dans l’Ordre de la Légion d’Honneur » :

Madame Géraldine BEAUVAIS, Infirmière au lycée Rotrou de Dreux,

Madame Françoise FERRONNIERE, Responsable associative, Adjointe au Maire de Chartres,

Madame Nora HUSSON, Responsable du département réseau formation au Centre National pour les Droits des Femmes et des Familles (CNDIFF Paris), conseillère municipale à Dreux,

Madame Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, Directrice Générale du Groupement d’Intérêt Public enfance en danger (GIPED),

Madame Brigitte SIPERT, Sous Directrice à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations,

Docteur Nicolas LETELLIER, Directeur du **SAMU** d’Eure-et-Loir,

Colonel Dominique VANDENHOVE, Directeur du Service Départemental d’Incendie et de Secours d’Eure-et-Loir.

Agenda du mois de septembre 2013 : quelques repères

- **30 août** : Signature de contrats « emplois d’avenir » à Mainvilliers
- **30 août** : Cérémonie de passation de commandement entre le colonel Pierre-André PARSI et le colonel Gérard FONTAINE à la base aérienne 279 de Châteaudun
- **1^{er} septembre** : Fête du livre à la Ferté-Vidame
- **3 septembre** : Rentrée scolaire
- **8 septembre** : Fête de l’agriculture à Brou
- **15 septembre** : Journée européenne du Patrimoine à la préfecture
- **17 septembre** : 3^{ème} édition de « L’évènement de la rentrée économique » de la Chambre de Commerce et d’Industrie d’Eure-et-Loir, à Chartres
- **27 septembre** : Signature de contrats « emplois d’avenir » avec Habitat Eurélien
- **28 septembre** : Congrès départemental des maires à Châteaudun

Les Emplois d'avenir accessibles à toutes les entreprises

Ciblés avant tout pour les employeurs du secteur non marchand (collectivités, associations, établissements publics...), les Emplois d'avenir n'étaient jusqu'à présent mobilisables par les entreprises privées que dans certains secteurs en région Centre. Désormais, les Emplois d'avenir sont accessibles à tous les employeurs du privé, quel que soit leur domaine d'activité (Arrêté du Préfet de la région Centre du 4 juin 2013).

Lancé fin 2012, le dispositif des Emplois d'avenir progresse plus vite en région Centre qu'au niveau national.

**“Sans diplôme
tu trouveras
~~jamais~~
du boulot.”**

Vous avez de 16 à 25 ans, peu ou pas de diplôme et vous cherchez un emploi ? Les emplois d'avenir sont pour vous. Renseignez-vous auprès de votre mission locale, de votre agence Pôle emploi ou sur :
www.lesemploisdavenir.gouv.fr

ea
emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Au 1^{er} juillet 2013, 1344 contrats ont d'ores et déjà été conclus pour un objectif régional de 3750 signatures à fin 2013.

Les employeurs privés qui ont recours à un Emploi d'avenir bénéficient d'une aide de l'État pour 3 ans à hauteur de 35 % (75 % pour le secteur non marchand) de la rémunération brute mensuelle du SMIC. Ils doivent toutefois s'engager à proposer au jeune des actions de formation et une perspective d'insertion professionnelle durable. Pour des secteurs d'activité confrontés à des difficultés de recrutement, cette mesure peut être attractive.

50 % des employeurs sont des associations.

Le dispositif Emplois d'avenir n'en demeure pas moins encore aujourd'hui utilisé majoritairement par des employeurs de la sphère publique ou parapublique. Début mai, le profil des bénéficiaires du dispositif en région Centre était le suivant : presque 88 % des jeunes

recrutés, conformément à l'objectif de ce type de contrat, sont pas ou peu qualifiés (sans diplôme ou niveau BEP-CAP) et 95 % sont titulaires d'un contrat à temps plein. Par ailleurs, 57 % d'entre eux sont des jeunes femmes et 4 % des jeunes travailleurs handicapés. 14 % résident en zones urbaines sensibles (ZUS) et plus d'un quart en zone de revitalisation rurale (ZRR). Enfin, 39 % des employeurs sont des associations.

Arrivent ensuite les collectivités territoriales (31 %) et les établissements publics sanitaires (27 %).

Suite...



Un impératif : la formation du jeune

L'enjeu est bien d'assurer à terme la professionnalisation des jeunes recrutés.

L'employeur doit donc définir avec soin le poste sur lequel il souhaite mobiliser un Emploi d'avenir en ayant une vision claire du métier vers lequel le jeune pourra évoluer. En effet, il a la responsabilité d'élaborer dès la signature du contrat, avec le soutien des opérateurs locaux (Pôle emploi, Missions locales et Cap Emploi), un parcours prévisionnel de formation qui tienne compte du poste proposé et de l'expérience du jeune.

Plusieurs types de formations peuvent être mobilisés

Remise à niveau, adaptation au poste de travail, formation pré qualifiante ou qualifiante, leur financement repose en premier lieu sur les organismes paritaires de collecte agréés (OPCA) pour les employeurs de droit privé, le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) intervenant pour la formation des salariés des collectivités territoriales.

Parallèlement, la Région Centre et l'Etat ouvrent aux jeunes recrutés les dispositifs d'acquisitions des savoirs de base (Visas « libres-savoirs », programme « compétences clefs » ...) ainsi que l'offre régionale de formation existante.

Un soutien et un suivi personnalisés

Les Missions locales et les Cap emploi s'engagent à assurer un suivi personnalisé des jeunes en « emploi d'avenir » et à établir des bilans réguliers avec les employeurs jusqu'au terme du contrat. Les associations employeuses en région Centre bénéficient d'ores et déjà de conseils personnalisés pour faciliter l'intégration des jeunes et la pérennisation de leurs postes. Un guide « Créez, puis pérennisez un emploi en contrat aidé » vient d'ailleurs d'être mis en ligne par le C2RA (Centre régional de ressources et d'animation auprès des associations).

Des assouplissements pour lever certains freins

Les premiers mois de mise en œuvre ont mis en évidence la nécessité d'assouplir le dispositif dans certaines situations :

- Possibilité de prescrire des contrats d'une durée d'un an renouvelable, là où un engagement de 3 années d'emblée ferait hésiter les employeurs.
- Possibilité de recourir au temps partiel, en fonction de la situation du jeune mais aussi lorsque cela paraît nécessaire pour lever certaines réticences des employeurs à recruter,
- Mise en œuvre d'une souplesse concernant la formalisation initiale des actions de formations à la signature des contrats (les employeurs doivent s'engager sur le principe de la formation mais le parcours précis de formation ne peut souvent être explicité qu'après la signature du contrat).

[Site officiel des Emplois d'avenir](http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir)

<http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir,2189/>

Un guide pour aider les associations à recruter en contrats aidés

De nombreuses associations ont recours à des contrats aidés. Elles contribuent ainsi avec le soutien financier de l'État, à faciliter l'insertion professionnelle de publics en difficulté. Un guide donne des pistes pour les aider à recruter dans ce cadre et, surtout, pérenniser les emplois créés.

Du besoin d'un accompagnement

Il existe aujourd'hui deux types de contrats aidés concernant les associations : le CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et le CUI-Emploi d'Avenir. La DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) a mené en 2011 une étude sur l'utilisation des contrats aidés par les associations de son champ d'action (jeunesse, sport) pour mesurer l'impact de ces dispositifs sur le parcours d'insertion des salariés. Cette étude a notamment identifié un besoin d'accompagnement pour les employeurs et un usage parfois opportuniste, avec peu d'anticipation de la fin de l'aide financière de l'État.



Les contrats aidés, valeur ajoutée

Dans le cadre de leur partenariat, le C2RA (Centre régional de ressources et d'animation), la DRJSCS, la CDC (Caisse des dépôts et consignations) et la DIRECCTE ont décidé de concevoir [un guide d'accompagnement](#) pour un meilleur usage des contrats aidés dans le secteur associatif. Objectif de ce guide : que le recrutement d'un contrat aidé crée une vraie valeur ajoutée pour les associations, particulièrement contraintes en matière de ressources humaines et financières. « *Nous avons mené une réflexion régionale avec les représentants des associations et des services de l'État, explique Delphine Benassy, chargée de mission C2RA. L'objectif est de mettre en place un outil d'accompagnement opérationnel pour favoriser la pérennisation des postes en contrats aidés. Le guide que nous avons conçu propose aux associations une réflexion globale sur l'utilisation des contrats aidés et des outils pratiques.* »

Réfléchir avant d'agir

Le guide incite tout d'abord à se poser les bonnes questions : quelles sont les motivations de cette création de poste ? Le recours au contrat aidé est-il pertinent ? Comment pérenniser cet emploi ? Pour accompagner toutes les étapes de cette réflexion, le guide propose de nombreux outils et conseils sur l'élaboration d'une fiche de poste, la mise en place d'un dispositif d'intégration du nouveau salarié, la conception d'un plan de financement du poste, l'identification des aides publiques disponibles, y compris le FSE (Fonds social européen), ou encore sur la mutualisation possible avec d'autres structures pour pérenniser le poste.

Enfin, pour ne pas rester seul face à une question sans réponse et être soutenu dans sa volonté de pérenniser un emploi, une liste détaillée des dispositifs d'information et d'accompagnement disponibles en région Centre figure en fin d'ouvrage.

[Lien utile :](#)

Guide « Créez puis pérennisez un emploi en contrat aidé »

www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/Images/images/2013/Guide_peren_niser_contrat_aide.pdf

Résultats du concours

« Avec l'Europe , ça tourne en région Centre ! »



Le palmarès du concours vidéo

Premier prix du concours vidéo : Lycée Voltaire pour *La grande Halle de Chamerolles*

Le premier prix du jury a été décerné ce vendredi 14 juin 2013 aux quatre étudiantes du Lycée Voltaire : Romane Linck, Hasiba Zenaini, Emeline Flason et Sarah Bigot, pour leur film portant sur la Grande Halle de Chamerolles et financé par le FEDER (Fonds européen de développement régional). C'est le ton humoristique et décalé mais aussi l'angle d'attaque du film qui a séduit les membres du jury. Elles remportent chacune un Ipad Retina Wifi 32 Go et un Smart Case d'une valeur de 659.80 €.



Le château de Chamerolles, actuellement propriété du Conseil général du Loiret, a bénéficié d'importants travaux qui ont permis son ouverture au public. Grâce au cofinancement du FEDER le site a bénéficié de l'aménagement d'une halle, dans la perspective d'attirer de nouvelles clientèles d'entreprises et de conforter celle des groupes de tourisme. Pouvant accueillir 250 personnes, ce nouvel équipement est prévu pour recevoir les types d'activités suivants : lieu d'événementiel et d'affaires (séminaires, réunions), expositions

temporaires, restauration de groupes de tourisme, manifestations culturelles (concerts, spectacles), salons (antiquaires, collectionneurs, etc...). Au total, ce sont plus de 50 000 visiteurs en deux ans qui ont pu admirer cet édifice.

Projet coût total : 3 146 298,52 €, dont 644 000 € de FEDER.

Suite...

Deuxième prix : AFTEC, *Le gîte Ecolodge*

Le deuxième prix est attribué aux étudiants du CFSA de l'AFTEC pour le film sur le gîte Ecolodge, projet financé par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural). Il s'agit de Marie Souhiard, Etienne Malon, Emeline Moulin, Vincent Pelletier, Frédéric Vannier et Gwladys Florindo, qui ont su convaincre les membres du jury à travers une parodie de superman qui devient super Europe. Ils gagnent chacun 2 Pass InterRails d'une valeur de 530 €.



A Batilly-en-Puisaye, le gîte Ecolodge propose dans une ancienne ferme, une dizaine d'hébergements touristiques insolites sur 2 hectares. Grâce au FEADER, qui a subventionné des cabanes perchées, une cabane sur l'eau, des roulottes gîtes de charme et des chambres d'hôtes, le site est un exemple de gîte éco-insolite.

Le confort et le respect de l'environnement constituent une base commune à tous les types de logements et l'ensemble forme un camping d'un nouveau genre, façon maison d'hôtes, à taille humaine et familial.

Projet coût total : 437 087 €, dont 65 340 € FEADER.

Prix « Coup de cœur du public Facebook »

Le prix revient aux étudiants du Lycée Marguerite de Navarre pour le film consacré à la Chocolaterie Mercier et qui a été plébiscité par le public Facebook. Sarah Poulizac, Sarah Haimoud, Typhaine Corjeon, Joy Poberezny, Elise Lourenco, Imène Berrouba, Nadya Chafi et Azhar Letaieff ont su gagné le cœur du public par leur film OVNI inspiré de la série « Star Wars ». Ils obtiennent chacun un chèque-cadeau d'une valeur de 250 €.



La biscuiterie-chocolaterie Mercier est une affaire de famille. Depuis trois générations, cette petite entreprise en forte croissance, basée à Baugy, fabrique des biscuits, des croquets du Berry ou encore des croustades au crottin de Chavignol. Afin de conquérir de nouveaux marchés, l'entreprise a bénéficié du FSE (Fonds social européen), pour professionnaliser l'équipe dans la maîtrise de nouvelles techniques, via un programme de formation.

Depuis 2010, l'entreprise innove ! Soutenue par le FEDER, elle développe industriellement une recette de macarons sans 1g de sucre, élaborée au stade laboratoire par la société Genialis. Il est désormais possible de déguster des macarons salés, à coque de cacao fourrée au foie gras, à coque d'épinard fourrée au crottin de chèvre. Les macarons salés séduisent déjà les clients !

Projet coût total : 431 970 € dont 194 386 € de FSE.

Projet coût total : 1 055 437,50 € dont 190 000 € de FEDER.

Les Assises de l'installation

La politique de l'installation constitue pour le Gouvernement un enjeu majeur pour le maintien et le développement d'une agriculture performante et durable.

C'est dans ce contexte que le Ministre de l'agriculture a lancé à l'automne dernier des assises de l'installation. Elles ont été organisées dans toutes les régions, en partenariat avec les conseils régionaux, associant l'ensemble des acteurs et partenaires locaux concernés. Elles avaient pour objectif de dégager les orientations nouvelles en la matière.

Parmi les principales propositions produites en région Centre, on relève notamment : accompagner dans la durée les nouveaux agriculteurs, en tant que créateurs et futurs chefs d'entreprises en agriculture ; favoriser la cession en identifiant les agriculteurs en fin de carrière et en accompagnant financièrement le projet de transmission-reprise ; faciliter la mobilisation et la préservation du foncier agricole en favorisant la transparence du marché et facilitant le portage du foncier.

La synthèse des échanges menés en région a été adressée au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour nourrir la préparation de la loi d'avenir et la prochaine programmation de développement rural (FEADER – Fonds européen agricole pour le développement rural).

Pour en savoir plus:

<http://www.ddaf45.agriculture.gouv.fr/Les-conclusions-des-Assises-de-l>

Le Conseil régional de la politique sanitaire animale et végétale

Monsieur le Préfet de région a procédé à l'installation du Conseil régional de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV) le 30 mai 2013.

Ce conseil est réglementairement chargé d'émettre un avis sur le schéma sanitaire régional et les éventuels plans de lutte volontaire envers des dangers sanitaires impactant les animaux, les végétaux et leurs filières. Il pourra également être consulté sur tout sujet relatif à la santé et à la protection des animaux et des végétaux.



Une trentaine de membres était présente ou représentée. Après une présentation des principes de la nouvelle gouvernance sanitaire et de la classification des dangers, l'organisation régionale a fait l'objet de discussions.

Pour en savoir plus:

http://www.ddaf45.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CROPSAV_-Centre_DIAP_130530_cle01ecb1.pdf

Le club régional de la ville durable

Les acteurs s'impliquent en région Centre

La coordination et l'animation des réseaux métiers qui participent à la mise en œuvre des politiques du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du Ministère de l'égalité des territoires et du logement (METL), constituent un volet important des activités de la DREAL (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement) Centre, que ce soit avec les services déconcentrés, les établissements publics, les collectivités ou les professionnels.

Pour ce faire, la DREAL a mis en place plusieurs clubs régionaux, et parmi eux, le « Club régional de la ville durable ».



La ZAC du Larry (DREAL Centre)

La 9^{ème} rencontre de ce Club s'est tenue le 5 juillet 2013 au centre culturel d'Yvremont, à Olivet, en partenariat avec la municipalité. Elle était consacrée à la visite d'un projet en phase opérationnelle, à l'image de celles déjà organisées en 2011 et 2012. Après Tours, puis Bourges, le Club s'est arrêté cette année dans l'agglomération orléanaise. Après une première intervention dédiée au projet de « ZAC du Grand Hameau » dans la commune de Saint-Jean-de-Braye, le cœur de la journée était consacré à la découverte et à la visite du projet de la « ZAC du Larry ».



La ZAC du Larry (DREAL Centre)

Portée par la Ville d'Olivet depuis plus d'une décennie, cette ZAC constitue un exemple de projet qui a évolué en cours de réalisation : sa configuration initiale a en effet été progressivement repensée, en vue de tirer le meilleur parti de l'arrivée de la première ligne de tramway en 2000. Les 42 hectares de la ZAC combinent aujourd'hui un large panel de fonctions : plus d'un millier de logements, un pôle d'activités tertiaire de 35 000 m², plusieurs équipements publics (pôle clinique, centre de convalescence, gymnase,...), l'ensemble bénéficiant d'un parc aménagé de 1,7 ha.

Le choix de ce projet est l'occasion de souligner que la prise en compte des enjeux de la Ville durable ne se limite pas au périmètre des seuls éco-quartiers: par delà la terminologie, il semble important de rappeler que ces principes ont vocation à imprégner l'ensemble des actions de développement des territoires et que, réciproquement, des projets comme celui de la ZAC du Larry peuvent être fidèles à cet esprit, sans pour autant souhaiter revendiquer l'appellation d'Eco-quartier.

Les réunions du Club régional de la Ville durable se poursuivront en 2013 avec l'organisation d'une prochaine séance dans le courant de l'automne.

En savoir plus :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/9eme-rencontre-du-club-regional-a1410.html>

Le Pacte Territoire-Santé : 12 engagements de Marisol Touraine, Ministre en charge de la santé

L'accès de tous les Français sur l'ensemble du territoire à des soins de qualité est une priorité du Gouvernement. En décembre dernier, la Ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, a annoncé un plan global de lutte contre les déserts médicaux ; ce plan se compose de 12 engagements. Comment se développe-t-il en région Centre ? Comment l'Agence régionale de santé (ARS) mène-t-elle la concertation ? Explications.

Au sein de chaque région, un référent-installation a été nommé et est en charge du pilotage de l'application de ces différents engagements.

La concertation

Afin de recueillir les observations et propositions susceptibles de faire évoluer les textes réglementaires en cours de préparation, les 24 "référent-installation" de France ont été chargés d'organiser des réunions de concertation départementales avec les acteurs et partenaires locaux.

En région Centre, les six réunions de concertation ont été organisées en janvier dernier et ont été suivies d'une présentation finale devant la Commission permanente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) le 1^{er} février 2013. Ces différentes réunions ont réuni près de 200 personnes représentatives des établissements de santé publics et privés, des différents ordres professionnels, de l'union régionale des professionnels de santé (URPS), de l'université, des préfetures, des collectivités territoriales (Conseil régional, Conseils généraux, villes), de l'Assurance maladie, des représentants des étudiants en médecine, et des usagers.

Il ressort de manière évidente une très forte mobilisation de l'ensemble des responsables pour favoriser l'installation des médecins dans les différentes zones sous médicalisées. La région Centre, en particulier, souffre de cette sous médicalisation puisque pas moins de 350 communes, représentant une trentaine de bassins de vie, sont classées en zones prioritaires.

L'ARS du Centre est la première à avoir finalisé l'ensemble de ses réunions de concertation départementales. Afin de mener ces travaux, 12 groupes de travail ont été constitués au sein de l'ARS (un par engagement ministériel); en parallèle des rencontres ont lieu avec les professionnels ou leurs représentants et les étudiants et internes. Ces douze groupes prendront l'attache des partenaires extérieurs en construisant ensemble des réponses pratiques, peut-être au cas par cas, pour maintenir une offre de santé de qualité au plus près des populations.

Concrètement, le Pacte Territoire-Santé se révèle être une chance, un levier qui doit permettre de faire bouger les lignes. Tous s'accordent sur le constat et font preuve d'une véritable mobilisation.

Il convient maintenant de mettre en œuvre des solutions concrètes en s'appuyant aussi sur les mesures gouvernementales annoncées qui devront être facilitatrices pour rassurer et encourager le public cible, celui des étudiants et des internes.



L'Insee Centre vous informe



- Mise à disposition des **résultats statistiques du recensement 2010** sur le site www.insee.fr, pour des niveaux géographiques très variés (commune, communauté d'agglomération, communauté de communes, zone d'emploi, département,...).

Particulièrement destinés au grand public, les chiffres clés présentent sous forme de tableaux et de graphiques les résultats essentiels du recensement. Des bases de données permettent de reconstituer les résultats pour des zonages personnalisés.

Lien direct :

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensement/resultats/rp2010.htm>

– 115 000 personnes dans des logements sur occupés en région Centre

Insee Centre Flash n°69 – juin 2013

Élaboré avec les derniers résultats 2010 du recensement, ce document est consultable et téléchargeable sur le site www.insee.fr/centre, rubrique « Les publications – Insee Centre Flash ».

Le lien vers la publication régionale réalisée à cette occasion : " [115 000 personnes dans des logements suroccupés en région Centre](#)".

Lien direct : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=20136

• Un médecin sur deux à remplacer dans les dix ans à venir : un défi pour la région Centre – Insee Centre Info N°191 – juin 2013

Avec 2 200 médecins généralistes libéraux, la région Centre se caractérise par la plus faible densité de métropole. D'ici à 2020, ce déficit pourrait s'aggraver par de nombreux départs à la retraite ainsi que l'accroissement et le vieillissement de la population régionale.

Au sein de la région, seul le département de l'Indre-et-Loire a une situation relativement favorable, notamment grâce à l'implantation de la faculté de médecine de Tours. Les bassins de vie périurbains et les zones rurales sont les plus déficitaires.

Comparés aux autres régions françaises, les habitants du Centre consultent moins souvent. La structure démographique, l'état de santé de la population mais également la faible densité médicale expliquent en partie cet écart. Ce document est consultable et téléchargeable sur le site www.insee.fr/centre, rubrique « Les publications - Insee Centre Info ».

Lien direct : <http://www.insee.fr/fr/regions/centre/collection.asp?id=52>